

RAPPORT
annuel





Table des matières :

Message de la présidente et du directeur général	3
LA GOUVERNANCE	5
Mission	5
Vision, valeurs et principes d'action	6
Données statistiques	7
Caractéristiques des proches aidants	7
Organigramme	7
Planification stratégique 2011-2014	8
LES ACTIVITÉS	9
Direction du développement régional	
Stratégie principale	9
Un engagement formel	9
Table des directions générales	9
Le déploiement des Appuis régionaux	10
Stratégies complémentaires	12
Un portail Internet	12
Une ligne info-AIDANT	13
Comité des pratiques prometteuses	14
Table de concertation nationale pour les aidants	14
Direction des communications	15
Une signature visuelle	15
Des sorties publiques	15
Un partenariat toujours grandissant	15
Direction administrative	16
Les ressources humaines	16
Le protocole d'entente	16
Le Conseil d'administration	16
Comité d'évaluation	16
Comité de vérification	16
Les membres du conseil d'administration	17
Les membres du personnel	17
LES ÉTATS FINANCIERS	18
Bilan	18
État des résultats	19

Ce rapport annuel a été rédigé par l'Appui, Société de gestion pour le soutien aux proches aidants.

Graphisme : Regroupement Loisir et Sport du Québec

Note : Dans ce document, le masculin comme le féminin sont pris dans leur sens générique et désignent aussi bien les hommes que les femmes.

La publication est accessible dans le site Internet de l'Appui : www.lappui.org

ISBN : 978-2-9813393-0-0 (Imprimé)

ISBN : 978-2-9813393-1-7 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Une année d'engagements!



Nous déposons avec plaisir notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. L'année 2011-2012 s'est particulièrement distinguée par l'implantation des Appuis dans les régions du Québec amorçant ainsi une large mobilisation de tous les acteurs concernés par la qualité de vie des proches aidants des personnes âgées. Une année que l'on peut qualifier d'année d'affirmation de notre engagement à travailler avec toutes les personnes concernées par notre mission. Pour ce faire, nous avons invité les organisations de secteurs diversifiés, fortes de l'expertise solide de leurs intervenants ainsi que les professionnels de la santé à se mobiliser afin que le proche aidant se reconnaisse et que sa contribution soit tout autant reconnue.

À la lecture de ce rapport, vous pourrez constater, entre autres, le travail accompli en regard de l'actualisation de notre philosophie d'intervention, identifiant les valeurs qui sous-tendent nos actions, ainsi qu'en regard de la planification stratégique 2011-2014 qui guidera nos actions au cours des trois prochaines années.

Pour développer la concertation entre les divers acteurs, des comités de partenaires ont été formés autour de mandats et de projets bien définis afin d'atteindre nos objectifs avec succès. L'année a été marquée par un partenariat grandissant tant auprès d'organismes communautaires, publics et associatifs, qu'auprès de représentants politiques. Toutes les actions réalisées l'ont été en complémentarité et en cohérence avec celles des partenaires déjà actifs auprès des proches aidants.

L'Appui s'est engagé à être un acteur de premier plan, à susciter des initiatives de partenariat et de concertation ainsi qu'à assumer, au besoin, un leadership auprès des autres partenaires. Nous tenons nos promesses.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport déposé aujourd'hui fait état de cet engagement. C'est avec tous les partenaires impliqués et les proches aidants des personnes âgées que nous partageons cette année d'avancement dans la réalisation de notre mission.

Notre engagement envers les proches aidants d'âgés est un travail d'équipe. Nous remercions les membres du conseil d'administration pour la qualité de leur implication et leur soutien. Leur expertise et leur vision permettent d'enrichir tous les projets de développement de l'Appui vers l'atteinte des objectifs poursuivis.

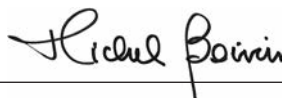
Un merci tout aussi sincère au personnel de l'Appui qui, avec passion et conviction, a su maintenir un haut niveau de qualité dans la réalisation de notre mandat. Nous exprimons également notre gratitude envers les proches aidants, celles et ceux qui ont accepté de devenir les visages officiels de l'Appui, qui ont accepté de valider le portail Internet ou qui, partout à travers le Québec, siègent au conseil d'administration de leur Appui.

Nous saluons aussi l'engagement et la précieuse collaboration des partenaires-membres des conseils d'administration des Appuis régionaux ainsi que des partenaires impliqués dans les comités de travail et les divers projets. Nous vous remercions de votre confiance et de votre persévérance à vouloir améliorer la qualité de vie des proches aidants d'âgés. C'est en unissant nos talents, nos connaissances et notre expertise, que nous parviendrons à mettre en place les conditions qui créeront des environnements favorables à la qualité de vie des proches aidants.

Bonne lecture !



Marie-Renée Roy, présidente



Michel Boivin, directeur général

La GOUVERNANCE

LA MISSION

Rappelons qu'au printemps 2007, une consultation publique à travers toutes les régions du Québec avait mené au dépôt du rapport « Préparons l'avenir avec nos aînés ». Parmi les préoccupations exprimées, celle de soutenir les personnes les plus vulnérables et leurs proches a fortement été entendue. À l'automne 2009, suite à l'adoption de la loi 6, Madame Marguerite Blais, ministre responsable des aînés, a mis en place un Fonds de 200 millions de dollars sur 10 ans pour le soutien aux proches aidants avec la contribution financière de Sojecci II Ltée. (Société de gestion de la famille Chagnon) dans le but de répondre à cette mission :

Contribuer au soutien des proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à domicile à des personnes âgées ayant une incapacité significative ou persistante, susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

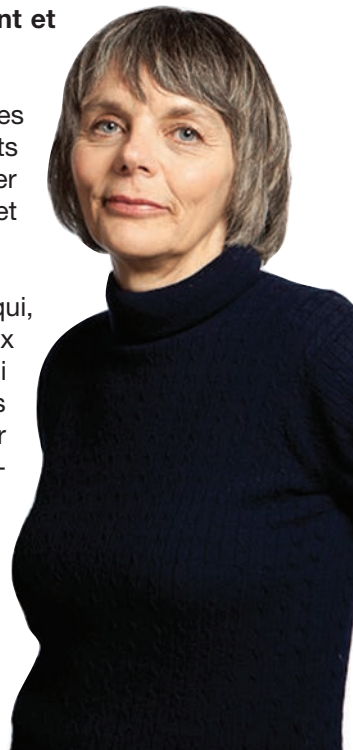
Ce fonds de soutien aux proches aidants des aînés, se concrétise par le financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser, entre autres, au bénéfice des proches aidants :

- L'augmentation, la diversification et la fourniture de services de répit;
- La fourniture de services d'accompagnement et de support individuel, communautaire ou social;
- Le soutien efficace et continu des communautés locales oeuvrant auprès d'eux;
- La fourniture de services de formation et d'apprentissages;
- Le soutien à l'innovation de même qu'à l'acquisition et au transfert de connaissances en ces matières.

Cet engagement de l'Appui se traduit par le désir d'**agir pour le proche aidant et d'agir en partenariat**.

Agir pour le proche aidant signifie de placer le proche aidant au centre de toutes nos actions, de tous nos efforts et de tous nos investissements. Ainsi, nos efforts se sont concentrés à bien percevoir les besoins des proches aidants, à planifier des stratégies pour mettre en œuvre des actions qui répondent concrètement et adéquatement à ces besoins.

Agir en partenariat implique que l'Appui reconnaît l'existence d'organisations qui, au niveau local, régional et provincial, sont déjà engagées dans le soutien aux proches aidants. L'Appui reconnaît aussi que ces organisations et d'autres qui s'ajouteront, constituent des maillons indispensables dans l'offre de services destinée aux personnes aidantes à toutes les étapes de leur cheminement. Pour accomplir sa mission, l'Appui a adopté une **stratégie principale** qui vise à mobiliser les milieux régionaux et à les soutenir dans la mise en place d'un carrefour de soutien aux aidantes et aux aidants, désigné sous le nom **Appui régional**, et ce dans chaque région du Québec.



Une offre de financement pour quatre grands types de Services soit, information, formation, soutien psychologique et répit, permet aux Appuis régionaux par le biais d'appels de projets d'assurer une bonification et une continuité des services aux personnes proches aidantes ainsi qu'une complémentarité aux actions et activités déjà offertes.

De plus, des **stratégies complémentaires**, telle une ligne info-AIDANT, un portail Internet et des comités de travail viennent soutenir au niveau national les efforts investis par les régions.

LA VISION

Les aidants ont une bonne qualité de vie

LES VALEURS ET LES PRINCIPES D'ACTION

Le Réseau des Appuis a défini, au cours de l'année qui se termine, les valeurs qui doivent orienter sa réflexion, ses pratiques et ses décisions. Des rencontres avec l'équipe à l'interne et les directions générales des Appuis régionaux, ont permis de définir les valeurs qui nous rassemblent.

Les valeurs de respect, de responsabilité partagée et d'équité définissent notre philosophie d'intervention.

Le respect

Le respect du proche aidant d'ainé consiste à l'accueillir, à l'écouter et à lui démontrer de l'empathie. Le respect implique également de privilégier en tout temps ce qui est bien pour le proche aidant d'ainé, tout en reconnaissant que ce bien peut différer du nôtre.

La responsabilité partagée

La responsabilité partagée consiste à inscrire dans notre intervention un esprit de solidarité sociale à l'endroit des proches aidants d'ainés.

L'équité

L'équité à l'endroit du proche aidant d'ainé, au-delà de l'égalité, consiste à privilégier l'accessibilité, la qualité et la répartition juste des services qui lui sont destinés.

Des principes d'action viennent également orienter les choix et les décisions prises à l'égard de notre mission :

- Complémentarité
- Efficacité et efficience
- Partenariat et concertation
- Humanisme



DONNÉES STATISTIQUES

Au Québec

En 2006, le nombre des proches aidants offrant des soins ou de l'aide à une personne âgée de 65 ans et plus :

1 151 790 aidants	1 heure ou plus par semaine
218 415 aidants	entre 5 et 9 heures par semaine
73 945 aidants	20 heures et plus par semaine

(Statistique Canada, 2006)

Selon une étude effectuée en 2008, 35 % des Canadiens âgés de 85 ans et plus souffrent de démence et 90 % de leurs soins à domicile sont offerts par leur famille ou des amis.

CARACTÉRISTIQUES DES PROCHES AIDANTS

Les proches aidants éprouvent de nombreuses difficultés à concilier leur vie personnelle et professionnelle avec leurs tâches d'aidants.

Les proches aidants expriment généralement les besoins suivants :

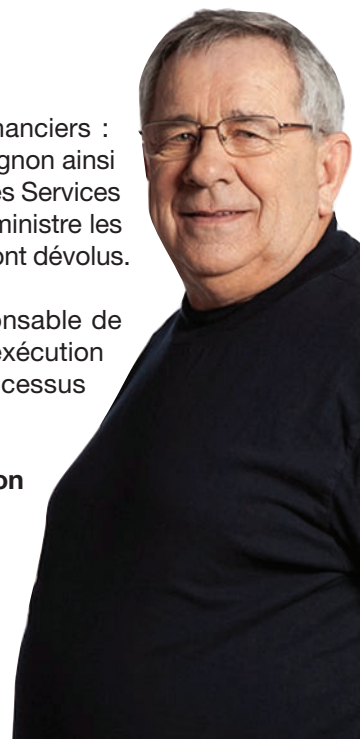
- Connaître les ressources pouvant leur fournir de l'aide et du soutien.
- Avoir à leur disposition des informations tout au long de la trajectoire de la maladie.
- Obtenir un soutien au moment où ils en ont besoin.
- Être valorisés par leur rôle et agir en qualité de partenaire dans la dyade aidants-aînés.
- Pouvoir obtenir du répit de qualité au moment opportun.

ORGANIGRAMME

Le **conseil d'administration** est formé des représentants des partenaires financiers : ministère de la Famille et des Aînés et de la Société de gestion de la famille Chagnon ainsi que de proches aidants, de représentants ministériels du réseau de la Santé et des Services sociaux, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Condition féminine. Il administre les affaires de l'Appui, Société de gestion et exerce les pouvoirs et fonctions qui lui sont dévolus.

La **direction générale**, sous l'autorité du conseil d'administration, est responsable de l'administration et du fonctionnement de la Société de gestion. Elle veille à l'exécution des décisions du conseil d'administration et coordonne, entre autres, le processus d'actualisation de toutes les stratégies d'intervention.

La direction générale est secondée par la **direction administrative** et la **direction du développement régional**.



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2011-2014

Au cours de l'année, l'Appui a complété les travaux en regard de sa planification stratégique 2011-2014 qui a été adoptée le 16 septembre 2011 par le conseil d'administration.

C'est l'adoption de la loi 6 en 2009 qui a mené à la création de la Société de gestion, l'Appui, « constituée pour recevoir, administrer et attribuer les contributions des partenaires dans une perspective de favoriser l'atteinte de cette Loi ». Ce contexte et les orientations fondamentales de l'Appui que sont sa mission, sa vision, ses valeurs et ses principes d'action ont contribué à déterminer les grandes orientations de la planification stratégique.

Les orientations :

1. L'accompagnement à l'implantation et au déploiement des Appuis;
2. La mobilisation des acteurs;
3. Le partenariat et la concertation;
4. La création d'environnements favorables;
5. L'évaluation évolutive.

De chacune de ces cinq orientations découlent des objectifs et des mécanismes d'évaluation. Prévues selon un échéancier de trois ans, ces orientations définissent les travaux que l'Appui réalisera annuellement.

Les membres du conseil d'administration comme la direction générale souhaitent assurer une cohérence et une complémentarité dans les actions qui seront réalisées entre tous les paliers décisionnels du *Réseau des Appuis* qu'il soit local, régional ou national. Ils souhaitent que toutes les personnes et les instances interpellées prennent l'engagement de travailler de façon concertée pour maximiser l'impact de leurs interventions en vue de l'amélioration des conditions de vie des proches aidants.



Les ACTIVITÉS

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Stratégie principale

Découlant du mandat qui lui a été confié et de la stratégie principale qu'il a adoptée, l'Appui s'est donné pour rôles d'informer, d'accompagner, de contribuer et de soutenir les acteurs clés de chaque région dans l'implantation et le déploiement d'un Appui. En support à ce rôle d'accompagnement, l'Appui a produit deux guides qui permettent, aux membres du conseil d'administration et à la direction d'un Appui régional, d'être bien outillés afin de procéder au déploiement et à l'organisation de la première année d'opération. Ce travail d'accompagnement se fait dans le respect des diversités régionales et avec le souci d'obtenir une représentation significative dans chaque région.

Les guides de travail :

Cahier A : Implantation

Cahier B : Première année de déploiement



Un engagement formel

L'équipe du développement régional a réalisé près de 250 rencontres au cours de la dernière année partout au Québec. Ces rencontres avaient pour but de rencontrer et d'informer les groupes de personnes invitées à collaborer au processus d'implantation et d'organisation d'un Appui. Dans un esprit de travail de co-construction, l'Appui a participé avec les représentants d'organismes régionaux à toutes les étapes de développement : de la mobilisation des partenaires d'une région à la constitution d'un conseil d'administration permanent, d'une procédure d'embauche à la réalisation d'un portrait, de l'établissement des priorités d'action à la rédaction d'un plan stratégique ou d'un plan d'action et finalement à la procédure des appels de projets.

Table des directions générales

Conscient de l'importance de l'échange d'expériences et d'expertises entre les régions, l'Appui a réuni les directions générales des Appuis régionaux à cinq reprises cette année. D'une durée de deux jours, chacune de ces rencontres a permis d'informer les directions de l'avancement des divers dossiers en cours, de discuter des orientations du déploiement des services, de transmettre des outils de travail et d'échanger sur les différents aspects liés aux réalités régionales.

29-30 juin - 1 ^{er} septembre 2011	3 directions
5-6 décembre 2011	6 directions
30-31 janvier 2012	8 directions
29-30 mars 2012	12 directions

La direction générale a profité de la rencontre qui s'est tenue au mois de mars 2012 pour lancer une première invitation aux présidences des conseils d'administration. Toutes les régions ont été représentées par un membre de leur conseil d'administration. Cette rencontre d'une journée a, une fois de plus, permis de clarifier la mission et le mandat des Appuis, d'échanger sur les priorités régionales et de présenter les objectifs du processus d'évaluation à venir. À cet effet, quatre régions ont exprimé leur intérêt à collaborer aux travaux.

Le déploiement des Appuis régionaux

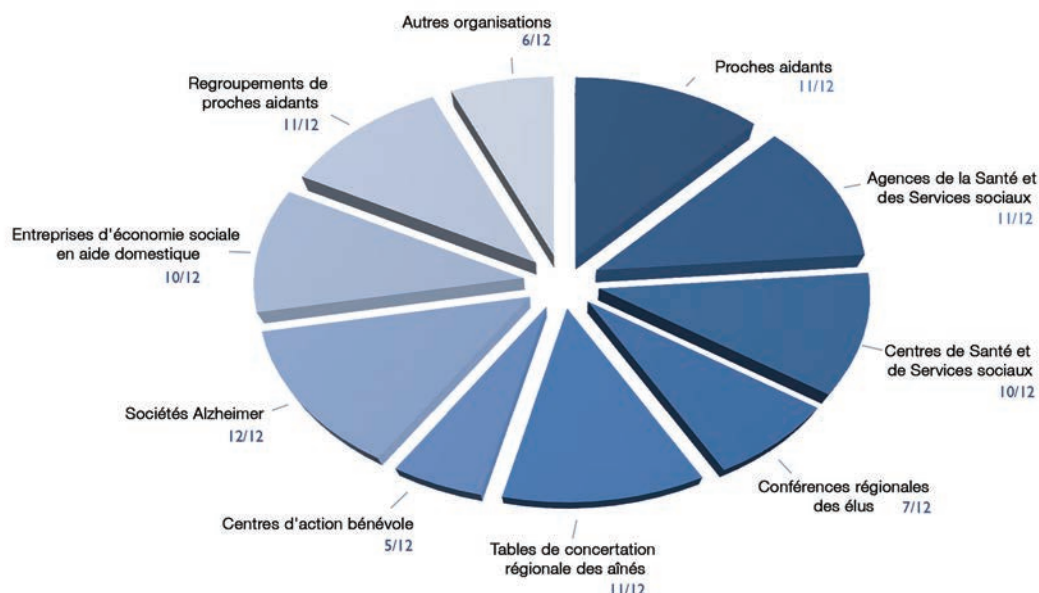
Au 31 mars 2012, dix-sept régions administratives ont entrepris l'implantation de leur Appui. Douze d'entre elles ont constitué leur conseil d'administration permanent.

17

Bas-Saint-Laurent | Saguenay-Lac-Saint-Jean
 Capitale-Nationale | Centre-du-Québec
 Mauricie | Estrie | Montréal | Outaouais
 Abitibi-Témiscamingue | Côte-Nord | Jamésie
 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 Chaudière-Appalaches | Laval | Lanaudière
 Laurentides | Montérégie

Les Appuis régionaux, formés en conseil d'administration, sont des personnes morales à but non lucratif, leur mode de gouvernance est ouvert, inclusif et transparent dans leur gestion. Ils sont respectueux des structures organisationnelles de leur région.

REPRÉSENTATION DES PARTENAIRES MOBILISÉS DANS LES DOUZE CONSEILS D'ADMINISTRATION



Les conseils d'administration axent leur stratégie vers la mobilisation des acteurs légitimes et reconnus préoccupés par la situation des aidants des aînés et vers leur implication dans la détermination des priorités régionales pour l'amélioration de la qualité de vie des proches aidants. Avant de procéder à un premier appel de projets, les Appuis régionaux réalisent les étapes suivantes :

- Portrait/diagnostic des services offerts aux proches aidants des aînés dans leur région
- Détermination des priorités régionales lors d'un forum réunissant des proches aidants ainsi que des partenaires régionaux et locaux
- Élaboration d'un plan stratégique
- Élaboration d'un plan d'action annuel
- Réalisation d'un appel de projets
- Analyse des projets soumis par les organismes du milieu

Les appels d'offres visent à accroître le déploiement séquentiel des Services d'information, de formation, de soutien psychologique et de répit. Ces services doivent être complémentaires aux services déjà soutenus par le gouvernement. Les Appuis régionaux misent sur le caractère personnalisé, précoce, complémentaire et accru des services aux proches aidants.

Au cours de la dernière année, trois régions, soit la Montérégie, le Bas-Saint-Laurent et les Laurentides, ont procédé à des appels de projets suite à l'identification de leurs priorités régionales.

27 projets financés

Montérégie :	10 projets
Bas-Saint-Laurent :	3 projets
Laurentides :	14 projets

Les Appuis régionaux et les organismes locaux ont signé des ententes qui totalisent, pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, un million cent soixante-cinq mille dollars d'investissement. Certains de ces projets, planifiés sur trois ans, se poursuivront au-delà de mars 2012.



DES STRATÉGIES COMPLÉMENTAIRES

Au cours de l'année 2011-2012, l'Appui a travaillé à l'avancement de deux outils majeurs : un portail Internet et une ligne info-AIDANT et la création de deux comités de travail. De par ses ressources et son expertise, l'Appui soutient la mise en œuvre de projets et d'actions à portée nationale qui, en partenariat avec les Appuis régionaux et d'autres organismes, contribuent à créer des environnements favorables à la qualité de vie des proches aidants.

Un portail Internet

Après une analyse approfondie des actifs stratégiques de l'ensemble des organisations impliquées soit l'Appui et les Appuis régionaux, le concept d'un portail unique de l'Appui, qui héberge à la fois le contenu collectif de l'organisation et le contenu régional distinct de chaque Appui régional a été approuvé. Afin de s'assurer de répondre aux exigences de qualité de l'Appui, aux besoins des régions et des aidants ainsi qu'aux normes de qualité technologiques et ergonomiques du web, un comité de travail a été mis en place. Le design du portail web se veut simple, sobre et épuré.

Tout au long de la production du portail, en consultation avec plus de 50 proches aidants, nous avons :

- Répertoire les ressources qui offrent des services aux proches aidants dans chaque région du Québec;
- Créé l'arborescence du portail;
- Produit avec la précieuse participation de madame Jeanette Biondi, une vidéo explicative;
- Réalisé une séance de photos avec des proches aidants qui ont généreusement accepté d'être les visages officiels du réseau des Appuis.



Les **PROCHES AIDANTS**, visages officiels de l'Appui :

Myrna Arteaga | Claudette Juneau | Guy Lacoste | Desneiges Lafontaine | Pierre Leblanc |
Édith Marenger | Martine Molard | Bruce Patterson | Gisèle Poirier | Marie-Josée Rinfret.



Une ligne Info-AIDANT

Au cours de la dernière année, l'Appui a travaillé à définir le mandat et l'orientation de la ligne info-AIDANT nationale : recevoir le proche aidant et l'accompagner dans l'identification de ses besoins par un service téléphonique professionnel d'écoute, de soutien et de référence. Ces travaux ont fait l'objet d'une présentation et d'une consultation auprès des Appuis régionaux. Cette rencontre a permis de définir une vision commune de la ligne téléphonique et de planifier l'élaboration d'outils de travail tels que la création d'un programme de formation destiné aux conseillères et conseillers proches aidants. La mise en opération de la ligne info-AIDANT se fera de façon progressive au cours de l'année 2012.

Comité des pratiques prometteuses

À l'été 2011, trois rencontres avec des partenaires des milieux communautaire, associatif et institutionnel ont confirmé la nécessité de mettre en place un comité des pratiques prometteuses. En novembre 2011, s'est tenue la première rencontre du comité.

Le mandat des membres du comité est d'outiller les Appuis régionaux et les acteurs locaux et de les orienter vers des activités et des pratiques prometteuses ayant un impact significatif sur la qualité de vie des personnes aidantes.

Pour ce faire, des critères seront définis et opérationnalisés en fonction d'un échantillonnage de pratiques et de programmes répertoriés au Québec. L'élaboration d'un « qualimètre » permettra par la suite de dégager des pratiques reconnues par les partenaires.

Table de concertation nationale pour les aidants

L'Appui a rencontré de nombreux acteurs qui contribuent à améliorer la qualité de vie des proches aidants. Nous avons constaté que ceux-ci ne se connaissent peu ou pas et ne disposent pas des outils et des occasions qui leur permettraient de se concerter.

À la lumière de ce constat, madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, a coordonné la création d'une Table nationale. Cette Table de concertation qui réunit des représentants provenant des divers ministères concernés par la situation des proches aidants d'aînés, a pour mandat de faciliter la concertation entre les représentants ministériels afin d'assurer une cohérence et une complémentarité des actions.

Un plan d'action, porteur d'une vision commune et partagée des enjeux et des priorités au niveau national, sera élaboré pour 2012-2013.



Groupe présidences et directions des Appuis

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

La mise en œuvre d'un projet de grande envergure, qui met à contribution plusieurs personnes de secteurs et de niveaux d'activités différents, exige une grande cohésion en matière de communication, tant à l'interne qu'à l'externe. L'Appui, en conformité avec les objectifs de son plan d'action annuel, a donc orienté ses actions de communication dans le but de contribuer à l'actualisation de sa mission et de ses orientations, notamment au regard de la mobilisation des acteurs.

De plus, cette année aura permis de définir l'identité de l'Appui en ce qui a trait à l'adhésion à son nom, la présentation de son image et le développement d'une signature personnalisée.



Une signature visuelle

La signature visuelle « L'ENGAGEMENT DE TOUS » sera dorénavant associée à L'Appui pour les proches aidants. Cette signature vient clarifier l'importance d'une mobilisation de tous les acteurs qui ont un rôle à jouer pour apporter une aide aux proches aidants d'âinés. Elle rappelle que la mobilisation est le moteur de notre mission.

De plus, l'ajout du nom des régions sur nos documents vient mettre l'accent sur l'existence des Appuis dans chaque région du Québec que l'on désignera de plus en plus, le **Réseau des Appuis**.

Des sorties publiques

L'Appui a organisé deux conférences de presse pour faire l'annonce de nouveaux Appuis.

- 30 mai 2011 – Annonce de 5 nouvelles régions
Chaudière-Appalaches, Estrie, Lanaudière, Laval, Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 30 octobre 2011 – Annonce de 5 nouvelles régions
Montréal, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, Jamésie

Un partenariat toujours grandissant

Conscient de l'importance d'informer les partenaires susceptibles d'être des relayeurs d'information auprès du proche aidant, la direction générale a amorcé cette année une série de rencontres avec des partenaires nationaux et régionaux qui se poursuivront au cours de l'année 2013. Ces rencontres ont pour but de les informer de la mission et des objectifs poursuivis par l'Appui et ce, afin de développer des liens de collaboration et de partenariat.

- Partenaires nationaux
1^{er} décembre 2011, vingt-cinq personnes présentes;
- L'exécutif de la Conférence des Tables des âinés du Québec
2 février 2012.

De plus, des participations à des événements nationaux ont aussi contribué au développement de liens de collaboration :

- Participation au Colloque « Solutions durables pour vieillir chez soi »;
- Présentation de l'Appui lors de la première rencontre du Réseau des cliniques Mémoire du Québec (RCMQ).

DIRECTION ADMINISTRATIVE

Les ressources humaines

Tel que prévu dans son plan d'action annuel, l'Appui a complété son équipe des opérations. Elle se compose de neuf employés répartis sous les directions suivantes : direction générale, direction administrative et direction du développement régional.

L'Appui croit que la mobilisation et le « leadership » rassembleur de sa propre équipe sont les assises d'une évolution saine du *Réseau des Appuis*. C'est pourquoi dans le cadre d'un programme de formation continue, des employés ont bénéficié de sessions de perfectionnement dans les domaines de l'informatique, stratégie financière et de gestion des organisations.

Protocole d'entente

L'Appui a travaillé à l'élaboration d'un protocole d'entente de cinq ans entre la Société de gestion et les Appuis régionaux. Ce protocole sera présenté aux membres des conseils d'administration du réseau des Appuis lors de la rentrée en septembre 2012.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux comités sont sous la gouverne du conseil d'administration : un comité d'évaluation et un comité de vérification.

Comité d'évaluation

Afin de donner un avis au conseil d'administration de l'Appui sur les moyens privilégiés et les rapports produits pour évaluer le fonctionnement, les impacts et le rendement des initiatives soutenues par la Société de gestion, un comité d'évaluation a été mis en place.

L'évaluation s'articulera principalement autour des trois éléments suivants:

- L'implantation et le fonctionnement des Appuis régionaux ;
- La qualité des services offerts aux proches aidants;
- Les impacts des services sur la qualité de vie des proches aidants.

Au cours de la dernière année, le comité a travaillé sur la définition du plan d'évaluation et sur les indicateurs de mesure du processus de fonctionnement et des impacts. Une première évaluation du processus de fonctionnement a été réalisée auprès des trois premières régions qui ont été des régions pilotes soit, le Bas-Saint-Laurent, les Laurentides et la Montérégie. Les résultats de cette évaluation ont permis d'ajuster certaines approches auprès d'autres régions en déploiement.

Comité de vérification

Le comité de vérification, dont les membres sont nommés par le conseil d'administration, assiste ce dernier dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance relatives à l'information financière, au contrôle interne, à la gestion des risques financiers et la gestion des fonds excédentaires de la Société.

Les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES OFFICIERS

Marie-Renée Roy, Présidente

André Chagnon, vice-président

LES MEMBRES

Luc Beauregard, Administrateur

Guy Brochu, Administrateur

Sylvain Gagnon, Administrateur

Suzanne Garon, Administratrice

Monique Lafond, Administratrice

Thérèse Mailloux, Administratrice

Mimi Pontbriand, Administratrice

Pierre Winner, Administrateur

Madame Francine Ducharme a siégé au conseil d'administration de 2009 à avril 2011. Les membres du conseil d'administration tiennent à la remercier chaleureusement pour sa précieuse et généreuse contribution aux objectifs de l'Appui.

Les membres du PERSONNEL

Michel Boivin, directeur général et secrétaire du conseil d'administration

Ronald Longpré, directeur administratif

Sylvie Grenier, directrice du développement régional

Julie Bickerstaff, directrice aux opérations

Magalie Dumas, directrice aux opérations

Sophie Thibault, directrice financière aux opérations

Brightny Sebastiampillai, Analyste financière junior

Jocelyn Laplante, coordonnateur administratif

Julia Druliolles, coordonnatrice web et projets spéciaux

Josée Beaudin, directrice des communications et relations publiques

Société de gestion pour le soutien aux proches aidants

BILAN

31 mars 2012, avec informations comparatives de 2011

	2012	2011
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	3 272 771 \$	530 737 \$
Placements à court terme	21 000 000	28 000 000
Débiteurs	216 049	96 069
	24 488 820	28 626 806
Placements à long terme	20 000 000	–
Immobilisations corporelles	143 961	34 351
	44 632 781 \$	28 661 157 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	175 671 \$	
	75 161 \$	
Apports reportés	44 313 149	28 551 645
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	143 961	34 351
	44 457 110	28 585 996
Actifs nets	–	–
	44 632 781 \$	28 661 157 \$

État des résultats et évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 mars 2012, avec informations comparatives de 2011

	2012	2011
Produits		
Contributions pour les activités	3 942 829 \$	999 221 \$
Revenus d'intérêts sur placements	479 857	225 615
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	26 074	9 158
Gain sur cession de valeurs mobilières	17 021	–
	4 465 781	1 233 994
Charges		
Carrefours de soutien aux aidants	2 678 585	324 943
Stratégie complémentaire		
Ligne Info-Aidants	71 298	–
Portail web pour les aidants	100 647	–
Autres	28 757	–
	200 702	–
Frais d'accompagnement aux régions		
Plan d'évaluation et reddition de compte	69 971	15 568
Boîtes à outil pour le déploiement des carrefours	60 566	56 488
Divers	22 510	–
	153 047	72 056
Administration et exploitation		
Salaires et avantages sociaux	945 659	524 115
Honoraires	171 711	131 729
Déplacements et représentations	84 335	40 040
Loyer	82 171	84 704
Table nationale des régions	51 167	–
Frais de bureau	56 640	42 517
Divers	15 690	4 732
Amortissement des immobilisations corporelles	26 074	9 158
	1 433 447	836 995
	4 465 78	1 233 994
Excédent des produits sur les charges et et actifs nets à la fin de l'exercice	– \$	– \$

Extrait des états financiers audités pour lesquels un rapport d'audit a été émis le 22 juin 2012.
Une copie des états financiers audités complets est disponible sur demande.

L'ENGAGEMENT
DE TOUS



L'APPU

POUR
LES PROCHES
AIDANTS

BAS-SAINT-LAURENT | SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CAPITALE-NATIONALE | CENTRE-DU-QUÉBEC
MAURICIE | ESTRIE | MONTRÉAL | OUTAOUAIS
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | JAMÉSIE
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
CHAUDIÈRE-APPALACHES | LAVAL | LANAUDIÈRE
LAURENTIDES | MONTÉRÉGIE | NUNAVIK
TERRE-CRIES-DE-LA-BAIE-JAMES